

A.C.F. MECANIQUE
Société par Actions Simplifiée au capital de 180.000 Euros
Siège social : 36, Rue du Précieux Sang - 76400 FECAMP
351 223 649 RCS LE HAVRE

EXTRAIT ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30/06/2026 A 18 HEURES 30

.../...

Il est procédé à un échange de vue aux termes duquel personne ne demandant plus la parole, il est mis successivement aux voix, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve les comptes annuels, arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, et faisant apparaître un bénéfice d'un montant de 857,06 Euros.

L'Assemblée générale donne en conséquence au Président, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par 37 500 voix / 37 500.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires décide que le bénéfice de l'exercice, soit 857,06 Euros, soit porté à un poste de report à nouveau.

Cette résolution est adoptée par 37 500 voix / 37 500.

.../...

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations pour les dépôts, publications, et autres formalités prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée par 37 500 voix / 37 500.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal


Loïc Lemoine
Président



ACF MECANIQUE

Bilan et Resultat

Conseil Audit Partners

Bilan et Resultat

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	10 926	10 926			106	0,03
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	428 911	412 411	16 500	5,14	23 311	6,24
Autres immobilisations corporelles	385 964	289 672	96 292	29,98	94 085	25,20
Immobilisations en cours	12 201		12 201	3,80	11 841	3,17
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 786		1 786	0,56	3 664	0,98
Autres immobilisations financières	5 808		5 808	1,81	5 789	1,55
TOTAL (I)	845 596	713 009	132 587	41,28	138 796	37,17
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	65 402	8 218	57 184	17,80	55 773	14,94
En cours de production de biens	232		232	0,07		
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	105 415	24 980	80 435	25,04	82 182	22,01
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	20 092		20 092	6,26	68 622	18,38
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	73		73	0,02	11	0,00
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 900		16 900	5,26	17 277	4,63
. Autres					180	0,05
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	7 926		7 926	2,47	4 536	1,21
Charges constatées d'avance	5 782		5 782	1,80	6 008	1,61
TOTAL (II)	221 822	33 197	188 625	58,72	234 589	62,83
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 067 418	746 207	321 212	100,00	373 385	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	180 000	56,04	180 000	48,21
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	18 000	5,60	18 000	4,82
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-81 167	-25,26	-81 515	-21,82
Résultat de l'exercice	857	0,27	349	0,09
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	117 691	36,64	116 833	31,29
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	5 065	1,58	15 152	4,06
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	1 960	0,61	1 960	0,52
. Associés	76 568	23,84	77 297	20,70
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 930	26,13	92 166	24,68
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	15 975	4,97	17 512	4,69
. Organismes sociaux	9 467	2,95	13 076	3,50
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 760	2,42	10 901	2,92
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	19	0,01	29	0,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 478	0,77	26 442	7,08
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	300	0,09	2 018	0,54
TOTAL(IV)	203 521	63,36	256 552	68,71
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	321 212	100,00	373 385	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens	109 189		109 189	40,34	110 837	40,99	-1 648	-1,48
Production vendue services	161 515		161 515	59,66	159 579	59,01	1 936	1,21
Chiffres d'Affaires Nets	270 704		270 704	100,00	270 416	100,00	288	0,11
Production stockée			-1 743	-0,63	-14 640	-5,40	12 897	88,09
Production immobilisée			11 677	4,31	9 429	3,49	2 248	23,84
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					12 313	4,55	-12 313	-100,00
Autres produits			1 205	0,45	9	0,00	1 196	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			281 843	104,11	277 526	102,63	4 317	1,56
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			29 587	10,93	24 401	9,02	5 186	21,25
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 582	-0,57	8 573	3,17	-10 155	-118,44
Autres achats et charges externes			111 074	41,03	109 998	40,68	1 076	0,98
Impôts, taxes et versements assimilés			19 902	7,35	20 057	7,42	-155	-0,76
Salaires et traitements			158 058	58,39	152 201	56,28	5 857	3,85
Charges sociales			26 675	9,85	29 446	10,89	-2 771	-9,40
Dotations aux amortissements sur immobilisations			32 726	12,09	31 030	11,47	1 696	5,47
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			176	0,07	660	0,24	-484	-73,32
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			328	0,12	108	0,04	220	203,70
Total des charges d'exploitation (II)			376 943	139,25	376 472	139,22	471	0,13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-95 100	-35,12	-98 946	-36,58	3 846	3,89
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			18	0,01	18	0,01		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			18	0,01	18	0,01		0,00
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			61	0,02	119	0,04	-58	-48,73
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			61	0,02	119	0,04	-58	-48,73
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-43	-0,01	-101	-0,03	58	57,43
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-95 143	-35,14	-99 047	-36,62	3 904	3,94
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					2 896	1,07	-2 896	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			96 000	35,46	96 500	35,69	-500	-0,51
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (VII)			96 000	35,46	99 396	36,76	-3 396	-3,41
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion								
Charges exceptionnelles sur opérations en capital								
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	96 000	35,46	99 396	36,76	-3 396	-3,41
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	377 862	139,58	376 941	139,39	921	0,24
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	377 005	139,27	376 592	139,26	413	0,11
RÉSULTAT NET	857	0,32	349	0,13	508	145,56
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		10 926	10 926			106	0,03
20510000000 LOGICIEL		10 926		10 926	3,40	11 207	3,00
28051000000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS			10 926	-10 926	-3,39	-11 101	-2,96
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		428 911	412 411	16 500	5,14	23 311	6,24
21540000000 MATERIEL INDUSTRIEL		428 911		428 911	133,53	447 068	119,73
28154000000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS			412 411	-412 411	128,38	-423 756	113,48
Autres immobilisations corporelles		385 964	289 672	96 292	29,98	94 085	25,20
21810000000 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AME		316 890		316 890	98,65	290 291	77,75
21820000000 MATERIEL DE TRANSPORT		55 021		55 021	17,13	60 002	16,07
21830000000 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		14 053		14 053	4,37	19 943	5,34
28181000000 AMORT AGENCEMENTS DIVERS			220 838	-220 838	-68,74	-197 612	-52,91
28182000000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT			55 021	-55 021	-17,12	-60 002	-16,06
28183000000 AMORT MATERIEL BUREAU ET INFO.			13 812	-13 812	-4,29	-18 537	-4,95
Immobilisations en cours		12 201		12 201	3,80	11 841	3,17
23100000000 Immobilisations corporelles en cours		12 201		12 201	3,80	11 841	3,17
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts		1 786		1 786	0,56	3 664	0,98
27400000000 PRETS		1 786		1 786	0,56	3 664	0,98
Autres immobilisations financières		5 808		5 808	1,81	5 789	1,55
27510000000 DEPOTS		5 361		5 361	1,67	5 361	1,44
27685000000 SUR DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS		446		446	0,14	428	0,11
TOTAL (I)		845 596	713 009	132 587	41,28	138 796	37,17
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		65 402	8 218	57 184	17,80	55 773	14,94
31104000000 STOCK MATIERES PREMIERES A		48 429		48 429	15,08	46 822	12,54
31104100000 STOCK MATIERES PREMIERES B		16 973		16 973	5,28	16 997	4,55
39100000000 DEPRECIATIONS DES MATIERES PREMIERES			8 218	-8 218	-2,55	-8 046	-2,14
En cours de production de biens		232		232	0,07		
33113200000 VARIATION TEC SPREADER		232		232	0,07		
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis		105 415	24 980	80 435	25,04	82 182	22,01
35100000000 PRODUITS INTERMEDIAIRES		105 415		105 415	32,82	107 158	28,70
39500000000 DEPRECIATIONS DES STOCKS DE PRODUITS			24 980	-24 980	-7,77	-24 976	-6,68
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		20 092		20 092	6,26	68 622	18,38
41100000000 CLIENTS		17 778		17 778	5,53	27 177	7,28
41800000000 Clients - Produits non encore facturables						5 249	1,41
41810000000 CLIENTS FAE		2 314		2 314	0,72	36 196	9,69
Autres créances							
Fournisseurs débiteurs		73		73	0,02	11	0,00
40100000000 FOURNISSEURS		73		73	0,02	11	0,00

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 900		16 900	5,26	17 277	4,63
44562140000 TVA sur immobilisations 20% Encaissements	817		817	0,25		
44566100000 TVA DEDUCTIBLE 20% DEBITS					224	0,06
44566140000 TVA DEDUCTIBLE 20% ENCAISSEMENTS	14 735		14 735	4,59	15 597	4,18
44586000000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR FACTURE	1 348		1 348	0,42	1 456	0,39
. Autres					180	0,05
46711000000 ACHATS POUR SOAM					180	0,05
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	7 926		7 926	2,47	4 536	1,21
51210000000 SOCIETE GENERALE	7 799		7 799	2,43	4 387	1,17
53100000000 CAISSE	128		128	0,04	149	0,04
Charges constatées d'avance	5 782		5 782	1,80	6 008	1,61
48600000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 782		5 782	1,80	6 008	1,61
TOTAL (II)	221 822	33 197	188 625	58,72	234 589	62,83
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 067 418	746 207	321 212	100,00	373 385	100,00

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres					
Capital social ou individuel (dont versé :)		180 000	56,04	180 000	48,21
10100000000 CAPITAL		180 000	56,04	180 000	48,21
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		18 000	5,60	18 000	4,82
10610000000 RESERVE LEGALE		18 000	5,60	18 000	4,82
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		-81 167	-25,26	-81 515	-21,82
11900000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)		-81 167	-25,26	-81 515	-21,82
Résultat de l'exercice		857	0,27	349	0,09
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
	TOTAL (I)	117 691	36,64	116 833	31,29
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
	TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
	TOTAL (III)				
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
. Emprunts		5 065	1,58	15 152	4,06
16400000000 PRET GARANTI PAR L ETAT SOCIETE GENERALE		5 065	1,58	15 152	4,06
. Découverts, concours bancaires					
Emprunts et dettes financières diverses					
. Divers		1 960	0,61	1 960	0,52
16500000000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		1 960	0,61	1 960	0,52
. Associés		76 568	23,84	77 297	20,70
45510000000 COMPTE COURANT JL		26 568	8,27	27 297	7,31
45511000000 COMPTE COURANT JL BLOCAGE SG PGE		50 000	15,57	50 000	13,39
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		83 930	26,13	92 166	24,68
40100000000 FOURNISSEURS		76 230	23,73	83 430	22,34
40810000000 FROUNISSEURS - FACTURES NON PA		7 699	2,40	8 735	2,34
Dettes fiscales et sociales					
. Personnel		15 975	4,97	17 512	4,69
42820000000 AJUST CP		15 975	4,97	17 512	4,69
. Organismes sociaux		9 467	2,95	13 076	3,50
43100000000 SECURITE SOCIALE		4 003	1,25	7 002	1,88
43731000000 KLESIA RETRAITE ET PREVOYANCE		823	0,26	790	0,21
43732000000 GROUPAMA PREVOYANCE		1 351	0,42	1 513	0,41
43800000000 Organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir		135	0,04	124	0,03
43820000000 AJUST CP		3 154	0,98	3 646	0,98
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		7 760	2,42	10 901	2,92
44551100000 TVA A DECAISSER EN FRANCE		2 911	0,91	101	0,03
44566000000 TVA sur autres biens et services		3 649	1,14	3 649	0,99

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
44571140000 TVA COLLECTEE 20% ENCAISSEMENTS	561	0,17	703	0,19
44571170000 TVA collectée 10% Encaissements	253	0,08		
44587000000 Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir	386	0,12	6 449	1,73
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	19	0,01	29	0,01
44210000000 P.A.S.	19	0,01	29	0,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 478	0,77	26 442	7,08
41100000000 CLIENTS	2 478	0,77	26 442	7,08
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	300	0,09	2 018	0,54
48700000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	300	0,09	2 018	0,54
TOTAL(IV)	203 521	63,36	256 552	68,71
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	321 212	100,00	373 385	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens	109 189		109 189	40,34	110 837	40,99	-1 648	-1,48
701201000000 VENTES DE PRODUITS LEVAGE	980		980	0,36	13 272	4,91	-12 292	-92,61
701210000000 VENTE DE SPREADER EXPORT	36 346		36 346	13,43	17 756	6,57	18 590	104,70
701300000000 VENTES DE PRODUITS MECANIQUE	29 308		29 308	10,83	29 382	10,87	-74	-0,24
701301000000 VENTES DE PRODUITS MECANIQUE	1 718		1 718	0,63	5 018	1,86	-3 300	-65,75
701310000000 VENTE DE PRODUITS MECANIQUE	250		250	0,09	4 182	1,55	-3 932	-94,01
701500000000 VENTE DE PRODUITS CHAUDRONNERIE	28 683		28 683	10,60	17 000	6,29	11 683	68,72
701510000000 VENTE DE PRODUITS CHAUDRONNERIE	2 434		2 434	0,90	470	0,17	1 964	417,87
701610000000 VENTES BATIMENTAIRE	9 471		9 471	3,50	23 758	8,79	-14 287	-60,13
Production vendue services	161 515		161 515	59,66	159 579	59,01	1 936	1,21
706200000000 MANUPORT	5 010		5 010	1,85			5 010	N/S
706210000000 LOCATION DE SPREADER EXPORT	1 365		1 365	0,50	12 950	4,79	-11 585	-89,45
706220000000 PRESTATION SUR VENTE SPREADER	2 411		2 411	0,89	8 160	3,02	-5 749	-70,44
706221000000 PRESTATION ENTRETIEN REPARATION	43 810		43 810	16,18	8 090	2,99	35 720	441,53
706300000000 PRESTATIONS USINAGE DE PRODUITS	16 568		16 568	6,12	9 168	3,39	7 400	80,72
706310000000 PRESTATIONS USINAGE REPARATION	961		961	0,36	1 714	0,63	-753	-43,92
706500000000 PRESTATIONS CHAUDRONNERIE	1 552		1 552	0,57	2 494	0,92	-942	-37,76
706510000000 PRESTATIONS CHAUDRONNERIE					1 363	0,50	-1 363	-100,00
706910000000 PRESTATIONS DE MAINTENANCE					5 091	1,88	-5 091	-100,00
708300000000 LOCATIONS IMMOBILIERES	7 200		7 200	2,66	11 862	4,39	-4 662	-39,29
708310000000 LOCATIONS IMMOBILIERES					900	0,33	-900	-100,00
708400000000 MISE A DISPOSITION DE PRODUITS	81 471		81 471	30,10	78 746	29,12	2 725	3,46
708800000000 Autres produits d'activités annexes	850		850	0,31	8 408	3,11	-7 558	-89,88
708810000000 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	317		317	0,12	10 636	3,93	-10 319	-97,01
Chiffres d'Affaires Nets	270 704		270 704	100,00	270 416	100,00	288	0,11

Production stockée	-1 743	-0,63	-14 640	-5,40	12 897	88,09
713000000000 Variation des stocks (en-cours de production)	-1 743	-0,63	-14 640	-5,40	12 897	88,09
Production immobilisée	11 677	4,31	9 429	3,49	2 248	23,84
721110000000 PRODUCTION IMMOBILISEE MATIERE	2 897	1,07	1 237	0,46	1 660	134,20
721200000000 PRODUCTION IMMOBILISEE MAIN D'OEUVRE	8 780	3,24	8 192	3,03	588	7,18
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			12 313	4,55	-12 313	-100,00
781730000000 REPRISE PROVISION SUR STOCKS			3 053	1,13	-3 053	-100,00
791240000000 AIDE FRANCE TRAVAIL CONTRAT Y QUILLARD			6 500	2,40	-6 500	-100,00
791243000000 TRANSFERT DE CHARGES DU PERSONNEL SOUMIS A TVA			2 760	1,02	-2 760	-100,00
Autres produits	1 205	0,45	9	0,00	1 196	N/S
758000000000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	12	0,00	9	0,00	3	33,33
758700000000 INDEMNITES D ASSURANCES	1 193	0,44			1 193	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	281 843	104,11	277 526	102,63	4 317	1,56
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	29 587	10,93	24 401	9,02	5 186	21,25
601100000000 ACHAT LEVAGE (SPREADER)	17 053	6,30	6 007	2,22	11 046	183,89
601120000000 ACHATS CHAUDRONNERIE	5 455	2,02	9 899	3,66	-4 444	-44,88
601130000000 ACHATS MECANIQUE	3 383	1,25	5 140	1,90	-1 757	-34,17
601150000000 ACHATS BATIMENTAIRE	2 136	0,79	486	0,18	1 650	339,51
602200000000 FOURNITURES CONSOMMABLES	27	0,01	45	0,02	-18	-39,99
602210000000 COMBUSTIBLES	1 533	0,57	2 824	1,04	-1 291	-45,71
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	-1 582	-0,57	8 573	3,17	-10 155	-118,44
603100000000 VARIATION DES STOCKS DE MATIERES PREMIERES (ET FOURNITURES)	-1 582	-0,57	8 573	3,17	-10 155	-118,44
Autres achats et charges externes	111 074	41,03	109 998	40,68	1 076	0,98
604100000000 BUREAU VERITAS	14 618	5,40	8 886	3,29	5 732	64,51
604200000000 PRESTATION/CHAUDRONNERIE			1 532	0,57	-1 532	-100,00
605000000000 Achats de matériel, équipements et travaux			1 351	0,50	-1 351	-100,00

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
60510000000 ACHATS MAT EQUIP WX ATELIER	2 336	0,86	815	0,30	1 521	186,63
60520000000 ACHATS MAT EQUIP WX BUREAU	45	0,02	310	0,11	-265	-85,47
60530000000 ACHATS MAT EQUIP WX PROD IMMOB	1 080	0,40	482	0,18	598	124,07
60611100000 EDF	15 702	5,80	18 177	6,72	-2 475	-13,61
60611200000 GDF	1 065	0,39	1 018	0,38	47	4,62
60611300000 CARBURANT	4 671	1,73	6 457	2,39	-1 786	-27,65
60612000000 EAU	413	0,15	219	0,08	194	88,58
60630000000 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	361	0,13	172	0,06	189	109,88
60640000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	495	0,18	728	0,27	-233	-32,00
60680000000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	287	0,11	252	0,09	35	13,89
61310000000 HEBERGEMENT SITE INTERNET ET BOITES EMAILS	4 151	1,53	1 429	0,53	2 722	190,48
61320000000 LOCATIONS IMMOBILIERES			3 019	1,12	-3 019	-100,00
61330000000 CCLS TOSHIBA LOCATION COPIEUR MUTUALEASE PREL LE 01/04	956	0,35	936	0,35	20	2,14
61340000000 GRENKE LOC CNDT PREL 2210 LOYER DU 2010 AU 31 12 25	522	0,19			522	N/S
61350000000 LOCATIONS MOBILIERES	4 839	1,79	3 756	1,39	1 083	28,83
61500000000 Entretien et réparations			-15	-0,00	15	-100,00
61520000000 ENTRETIEN LOCAUX	10 256	3,79	9 873	3,65	383	3,88
61530000000 BLANCHISSERIE	3 172	1,17	2 860	1,06	312	10,91
61540000000 CRIT AIR HB 505 DW	1 860	0,69	2 013	0,74	-153	-7,59
61550000000 ENTRETIEN MATERIEL ET OUTILLAGE	1 788	0,66	935	0,35	853	91,23
61560000000 MAINTENANCE MATERIEL INFORMATIQUE	3 425	1,27	2 295	0,85	1 130	49,24
61610000000 MULTIRISQUE	5 258	1,94	6 467	2,39	-1 209	-18,68
61612000000 AXA FLOTTE AUTO	3 662	1,35	3 899	1,44	-237	-6,07
61613000000 AXA RESPONSABILITE CIVILE	1 768	0,65	1 490	0,55	278	18,66
61614000000 AXA BT PLUS	1 831	0,68	1 631	0,60	200	12,26
61630000000 ASSURANCE MARCHANDISES TRANSPORTEES	270	0,10	263	0,10	7	2,66
61640000000 ASSURANCES MANDATAIRES SOCIAUX	403	0,15	376	0,14	27	7,18
61641000000 ASSURANCE SOGECAP	1 862	0,69	1 703	0,63	159	9,34
61660000000 PRIME DE GARANTIE DE L ETAT PGE 50 000 ?	174	0,06	174	0,06	0,00	0,00
62260000000 HONORAIRES	6 556	2,42	10 108	3,74	-3 552	-35,13
62263000000 HONORAIRES FORMATION	1 286	0,48			1 286	N/S
62270000000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	48	0,02	50	0,02	-2	-3,99
62300000000 Publicité, publications, relations publiques			50	0,02	-50	-100,00
62340000000 CADEAUX A LA CLIENTELE	104	0,04	20	0,01	84	420,00
62410000000 TRANSPORTS SUR ACHATS	746	0,28	1 173	0,43	-427	-36,39
62420000000 TRANSPORTS SUR VENTES	2 813	1,04	1 468	0,54	1 345	91,62
62510000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 916	2,19	6 305	2,33	-389	-6,16
62570000000 Réceptions	85	0,03	47	0,02	38	80,85
62610000000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	4 138	1,53	4 479	1,66	-341	-7,60
62620000000 FRAIS POSTAUX	46	0,02	40	0,01	6	15,00
62780000000 AUTRES FRAIS ET COMMISSION SUR PRESTATIONS DE SERVICE	1 297	0,48	2 001	0,74	-704	-35,17
62781000000 FRAIS PAIEMENT CB SUM UP	67	0,02	5	0,00	62	N/S
62810000000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	704	0,26	750	0,28	-46	-6,12
Impôts, taxes et versements assimilés	19 902	7,35	20 057	7,42	-155	-0,76
63120000000 TAXE D'APPRENTISSAGE	886	0,33	815	0,30	71	8,71
63330000000 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	826	0,31	760	0,28	66	8,68
63350000000 TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE/MAJO	135	0,05	124	0,05	11	8,87
63511000000 CVAE /CFE	4 024	1,49	4 103	1,52	-79	-1,92
63512000000 TAXES FONCIERES	14 030	5,18	14 254	5,27	-224	-1,56
Salaires et traitements	158 058	58,39	152 201	56,28	5 857	3,85
64100000000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	159 595	58,96	150 644	55,71	8 951	5,94
64120000000 CONGES PAYES	-1 537	-0,56	1 556	0,58	-3 093	-198,77
Charges sociales	26 675	9,85	29 446	10,89	-2 771	-9,40
64510000000 COTISATIONS A L'URSSAF	21 208	7,83	21 350	7,90	-142	-0,66
64520000000 COTISATIONS PREVOYANCE	2 750	1,02	2 668	0,99	82	3,07
64522000000 VARIATION CHARGES SUR CP	-492	-0,17	2	0,00	-494	N/S
64530000000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES KLESIA	3 759	1,39	3 750	1,39	9	0,24
64750000000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	882	0,33	1 102	0,41	-220	-19,95
64800000000 Autres charges de personnel			573	0,21	-573	-100,00
64900000000 Remboursements de charges de personnel	-1 432	-0,52			-1 432	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	32 726	12,09	31 030	11,47	1 696	5,47
68111000000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	106	0,04	490	0,18	-384	-78,36
68112000000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	32 620	12,05	30 540	11,29	2 080	6,81
Dotations aux provisions sur immobilisations						

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux provisions sur actif circulant 68173000000 Stocks et en-cours	176	0,07	660	0,24	-484	-73,32
	176	0,07	660	0,24	-484	-73,32
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	328	0,12	108	0,04	220	203,70
65100000000 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques	98	0,04	98	0,04		0,00
65800000000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	230	0,08	10	0,00	220	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	376 943	139,25	376 472	139,22	471	0,13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-95 100	-35,12	-98 946	-36,58	3 846	3,89
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	18	0,01	18	0,01		0,00
76800000000 Autres produits financiers	18	0,01	18	0,01		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	18	0,01	18	0,01		0,00
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	61	0,02	119	0,04	-58	-48,73
66116000000 DES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	61	0,02	119	0,04	-58	-48,73
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	61	0,02	119	0,04	-58	-48,73
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-43	-0,01	-101	0,03	58	57,43
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-95 143	-35,14	-99 047	-36,62	3 904	3,94
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 896	1,07	-2 896	-100,00
77100000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			2 896	1,07	-2 896	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	96 000	35,46	96 500	35,69	-500	-0,51
77520000000 Immobilisations corporelles			2 500	0,92	-2 500	-100,00
77880000000 ABANDON COMPTE COURANT	96 000	35,46	94 000	34,76	2 000	2,13
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	96 000	35,46	99 396	36,76	-3 396	-3,41
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	96 000	35,46	99 396	36,76	-3 396	-3,41
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	377 862	139,58	376 941	139,39	921	0,24
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	377 005	139,27	376 592	139,26	413	0,11
RÉSULTAT NET	857	0,32	349	0,13	508	145,56
	Bénéfice		Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ACF MECANIQUE

Annexes ANC2022 06

Conseil Audit Partners

Annexes ANC2022 06**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 321 211,56 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 857,06 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/04/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 845 596 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 207		280	10 926
Immobilisations corporelles	829 144	28 017	30 445	827 076
Immobilisations financières	9 453			7 594
TOTAL	849 804	28 017	30 725	845 596

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 713 009 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 101	106	280	10 926
Immobilisations corporelles	699 907	32 620	30 445	702 083
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	711 008	32 726	30 725	713 009

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciel	10 926	10 926	0	de 1 à 3 ans
Matériel industriel	428 911	412 411	16 500	de 2 à 10 ans
Installations générales, agencement	316 890	220 838	96 052	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	55 021	55 021	0	de 2 à 3 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	14 053	13 812	240	de 2 à 5 ans
Immobilisations corporelles en cours	12 201	0	12 201	Non amortiss.
TOTAL	838 003	713 009	124 993	

3.2 - Etat des créances = 50 441 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	7 594		7 594
Actif circulant & charges d'avance	42 848	42 848	
TOTAL	50 441	42 848	7 594

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 33 197 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	33 022				33 197
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
Total	33 022				33 197

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 2 760 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	446
Clients et comptes rattachés	2 314
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	2 760

3.5 - Charges constatées d'avance = 5 782 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 180 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	37500	4,80	180 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	37500	4,80	180 000

4.2 - Etat des dettes = 203 521 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 065	5 065		
Dettes financières diverses	78 528	78 528		
Fournisseurs	83 930	83 930		
Dettes fiscales & sociales	33 220	33 220		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 478	2 478		
Produits constatés d'avance	300	300		
TOTAL	203 521	203 521		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 26 963 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 699
Dettes fiscales & sociales	19 264
Autres dettes	
TOTAL	26 963

4.4 - Produits constatés d'avance = 300 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 270 704 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	109 189	40,34 %
Prestations de services	71 677	26,48 %
Produits des activités annexes	89 838	33,19 %
TOTAL	270 704	100,00 %

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Engagements donnés = 1 742 500 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	1 742 500
TOTAL	1 742 500

6.3 - Autres informations complémentaires

Détail des autres engagements : 1.742.500

Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune (2005 à 2024) = 1.646.500

Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune (2025) = 96.000

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 2 760 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières :	446
Sur depots et cautionnements(27685000000)	446
Clients et comptes rattachés :	2 314
Clients fae(41810000000)	2 314
TOTAL	2 760

8.2 - Charges constatées d'avance = 5 782 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	5 782
TOTAL	5 782

8.3 - Charges à payer = 26 963 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	7 699
Fournisseurs - factures non pa(40810000000)	7 699
Dettes fiscales et sociales :	19 264
Ajust cp(42820000000)	15 975
Organismes sociaux - charges à payer et produits à recevoir(43800000000)	135
Ajust cp(43820000000)	3 154
TOTAL	26 963

8.4 - Produits constatés d'avance = 300 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(48700000000)	300
TOTAL	300

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000
b) Nombre d'actions émises	37 500	37 500	37 500	37 500	37 500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	270 704	270 416	401 179	358 001	400 925
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	33 759	28 986	34 281	26 596	-28 489
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	33 759	28 986	34 281	26 596	-28 489
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	857	349	170	481	-45 823
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1	1	1	1	-1
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	0	0		0	-1
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	158 058	152 201	155 326	160 013	189 038
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	26 675	29 446	31 834	29 521	48 078

Observations complémentaires



ACF MECANIQUE

Liasse 26 IS RN

Conseil Audit Partners

Liasse 26 IS RN

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 51 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ACF MECANIQUE

1 1 2

Adresse de l'entreprise 36 rue du Précieux Sang 76400 FECAMP

Durée de l'exercice précédent * 1 1 2

Numéro SIRET * 3 5 1 2 2 3 6 4 9 0 0 0 1 0

Néant ☐ *

		Exercice N clos le, 3 1 1 1 2 1 2 0 2 1 5		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
	Frais d'établissement *	CX	CQ	
	Frais de développement *	AF	AG	10 926
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	
	Fonds commercial (1)	AJ	AK	
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AN	AO	
	Terrains	AP	AQ	
	Constructions	AR	AS	428 911 412 411 16 500
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	385 964 289 672 96 292
Autres immobilisations corporelles	AV	AW	12 201 12 201	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations	CS	CT	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	1 786 1 786
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	5 808 5 808
	TOTAL (II)	BJ	BK	845 596 713 009 132 587
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	65 402 8 218 57 184
		BN	BO	232 232
		BP	BQ	
		BR	BS	105 415 24 980 80 435
		BT	BU	
	CRÉANCES	BV	BW	
		BX	BY	20 092 20 092
		BZ	CA	16 973 16 973
	DIVERS	CB	CC	
		CD	CE	
CF		CG	7 926 7 926	
Concours de régularisation	CH	CI	5 782 5 782	
	TOTAL (III)	CJ	CK	221 822 33 197 188 625
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW		
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM		
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	1 067 418 746 207 321 212

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise		ACF MECANIQUE		Néant	☐	*
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 180 000...)	DA	180 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	18 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH	(81 167)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	857			
	Subventions d'investissement	DJ				
Provisions réglementées *	DK					
TOTAL (I)		DL	117 691			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
TOTAL (III)		DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 065			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 960			
	Instrument financier à terme	DI				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	83 930			
	Dettes fiscales et sociales	DY	33 220			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	79 046			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	300			
TOTAL (IV)		EC	203 521			
(V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	321 212			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC				
		ID				
		IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	203 521				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ACF MECANIQUE		Néant ☐		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD 109 189	FE 109 189	
		FG 161 515	FI 161 515	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 270 704	FK 270 704	
	Production stockée *		FL (1 743)	
	Production immobilisée *		FN 11 677	
	Subventions d'exploitation		FO	
	Reprises sur amortissements et provisions (9)		FP	
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		FI	
	Autres produits (I) (11)		FQ 1 205	
Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	281 843	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *		FS	
	Variation de stock (marchandises) *		FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *		FU 29 587	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		FV (1 582)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *		FW 111 074	
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX 19 902	
	Salaires et traitements *		FY 158 058	
	Cotisations sociales (10)		FZ 26 675	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations	GA 32 726	GB
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *	GC 176	GD
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GY	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		GE 328	
	Autres charges (12)		GF 376 943	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GG	(95 100)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
Opérations et comptes	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL 18	
	Reprises sur dépréciations		GM	
	Différences positives de change		GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières		G2	
Total des produits financiers (V)		GP	18	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *		GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR 61	
	Différences négatives de change		GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT	
	Total des charges financières (VI)	GU	61	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				
		GV	(43)	
		GW	(95 143)	

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2052-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACF MECANIQUE		Néant ☐ *		
Exercice N						
Produits exceptionnels (7)		(VII)	HD	96 000		
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter - 7)		(VIII)	HH			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)			HI	96 000		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	377 862		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	377 005		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)			HN	857		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières		HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3) Dont { — Crédit-bail mobilier *		HP			
	— Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	98	
	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:			A8		
(13) Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
abandon compte courant				96 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032 NOT SD

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2026

(Ne pas reporter le montant de la colonne*)

Désignation de l'entreprise		ACF MECANIQUE		Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	11 207	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions		KJ		KK		KL
	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KN		KO
	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KP		KR
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	447 068	KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	290 291	KW		KX
	Matériel de transport *		KY	60 002	KZ		LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	19 943	LC		LD
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	11 841	LI		LJ
	Avances et acomptes		LK		LL		LM
	TOTAL III	LN	829 144	LO		LP	28 376
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	9 453	IU		IV	
TOTAL IV		IQ	9 453	IR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OQ	849 804	OH		OJ	28 376
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
		par virement de poste à poste		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3	
		1		2		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	280	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LZ
	Constructions		IQ		MA		MC
	Sur sol propre		IR		MD		ME
	Sur sol d'autrui		IS		MG		MH
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IT		MJ	19 573	ML
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IU		MM		MN
	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IV		MP	4 981	MQ
	Matériel de transport		IW		MS	5 890	MT
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IX		MV		MW
	Emballages récupérables et divers *		MY		MZ		NA
	Immobilisations corporelles en cours		NC		ND		NE
	Avances et acomptes		NY		NG	30 445	NH
	TOTAL III	IZ		OU		M7	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IO		OX		OY
Autres participations		II		2H		2C	
Autres titres immobilisés		I2		2E	1 860	2F	
Prêts et autres immobilisations financières		I3		NI	1 860	NK	
TOTAL IV		I4		OK	32 584	OL	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2026

Exercice N clos le 31 12 2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ACF MECANIQUE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) - (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2026

Désignation de l'entreprise		ACF MECANIQUE				Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM	EN
Fonds commercial		RE		RF		RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles		PF	11 101	PG	106	PH	10 926
TOTAL I		RK	11 101	RM	106	RN	10 926
Terrains		PI		PL		PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT	PU
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	423 756	QA	8 228	QB	19 573
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	197 612	QE	23 227	QF	220 838
	Matériel de transport	QH	60 002	QI		QJ	55 021
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	18 537	QM	1 166	QN	13 812
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	
TOTAL II		QU	699 907	QV	32 620	QW	702 083
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		UN	711 008	UP	32 726	UQ	713 009
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	MP	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
Inst. générales, agencements et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NI			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NI	NU	NV
Total général des versements (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *					
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à éteindre						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026

Formulaire obligatoire Article 53 A
du Code général des impôts

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 257 bis A-IU) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	Di	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		02	03	04	05				
		9U	9V	9W	9X				
		06	07	08	09				
	Sur stocks et en cours	6N	33 022	6P	176	6R	6S	33 197	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	33 022	TY	176	TZ		UA	33 197
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	33 022	UB	176	UC		UD	33 197
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	176	UF					
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2026

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>ACF MECANIQUE</u>		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP 1 786	UR 1 786	
	Autres immobilisations financières	UT 5 808	UV 5 808	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX 20 092	UY 20 092	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * ☐)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB 16 900	VC 16 900
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR 73	VS 73	
	Charges constatées d'avance	VS 5 782	VT 5 782	
	TOTAUX		VT 50 441	VU 42 848
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE 1 878		
		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		
		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH 5 065	VI 5 065	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A 1 960	8B 1 960	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B 83 930	8C 83 930	
Personnel et comptes rattachés		8C 15 975	8D 15 975	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D 9 467	8E 9 467	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW 7 760	VX 7 760	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ 19	VR 19	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI 76 568	VJ 76 568	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K 2 478	8L 2 478	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2		
Produits constatés d'avance		8L 300	8M 300	
TOTAUX		VY 203 521	VZ 203 521	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK 10 087	VL	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise ACF MECANIQUE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le 31/12/2025	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	857	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)				WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI		
	Amendes et pénalités				WJ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						
	Quote-part : bénéficiaires titulaires par une société de personnes ou un GIE				WL		
	Résultat bénéficiaire visé à l'article 209 D du CGI				L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *				Intérêts excédentaires (art. 39-1-9° et 212 du C.G.I.)	SU	
					Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
	TOTAL I				WR	857	
	II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
	Régime des sociétés mères et des filiales *				Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :				2A		
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)						
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						
	Majoration d'amortissement *						
	Mesures d'incitation						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Zone franche urbaine-TF (art. 44 bis A)				OV		
	Région urbaine à dynamiser (art. 44 bis A)				PP		
	Entreprises nouvelles (44 bis A)				L2		
	Société investissements immobiliers (notes art. 209 C)				K3		
	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 bis A)				1F		
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)				PC		
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 bis A)				L5		
	Zone de restructuration de la défense (44 bis A)				PA		
	Zone franche d'activité N° (art. 44 quaterdecies)				XG		
	Zone de développement prioritaire (art. 44 quaterdecies)				PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)				X9			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)				YA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YP			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YQ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YR			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YS			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YT			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YU			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YV			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YW			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YX			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YY			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				YZ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZC			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZD			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZE			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZF			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZG			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZJ			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZK			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZL			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZM			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZN			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZO			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZA			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)				ZB			
Dont déduction exceptionnelle							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N°2058-B-SD 2026

Désignation de l'entreprise : ACF MECANIQUE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	44 823
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	857
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	43 966
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	43 966
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZI	19 129
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L.I			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFuP N° 2058-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ACF MECANIQUE</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(81 515)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB				
					– Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	349		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	(81 167)		Report à nouveau	ZG	(81 167)				
								ZH	(81 167)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ			
	– Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	– Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	– Sous-traitance							YT	18 078		
	– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	10 468		
	– Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	7 889		
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							VV			
	– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	74 639		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	111 074			
IMPÔTS ET TAXES	– CFE et CVAE							YW	4 024		
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS		9Z	15 878		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	19 902			
TVA	– Montant de la TVA collectée							YY	39 068		
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	27 106		
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2025) *							OB	159 595		
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS			
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)					Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social								JQ		
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social								JR		
	Revenu brut social (si le montant est négatif)								JS		
	Revenu brut social (si le montant est positif)								JT		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2052 NOT-SD (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ACF MECANIQUE		Néant ☐				
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine* (1)	Valeur nette réévaluée* (2)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (3)	Autres amortissements* (4)	Valeur résiduelle (5)	
I - Immobilisations*	1 Logiciel	280		280		
	2 Matériel industriel	19 573		19 573		
	3 Matériel de trans	4 981		4 981		
	4 Matériel de bureau	5 890		5 629	261	
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (1)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (2)	Court terme (3)	Long terme (4)			Plus-value taxable à 19 % (1) (5)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4		(261)	(261)		
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	10 CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (1)		(261)			
	10 CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (2)					
	10 CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (3)					
		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2052 NOT SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI

13

SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ACF MECANIQUE

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

Plus-values réalisées au cours de l'exercice

Origine

Imposition répartie

sur 3 ans (entreprises à l'IR)

sur 10 ans

sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1^{er} et 1^{er} quater CGI)

TOTAL 1

Montant net des plus-values réalisées*

Montant antérieurement réintégré

Montant compris dans le résultat de l'exercice

Montant restant à réintégrer

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs

Imposition répartie

sur 3 ans au titre de

N - 1

N - 2

Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1^{er} et 1^{er} quater du CGI)

N - 1

N - 2

N - 3

N - 4

N - 5

N - 6

N - 7

N - 8

N - 9

TOTAL 2

Montant net des plus-values réalisées à l'origine

Montant antérieurement réintégré

Montant rapporté au résultat de l'exercice

Montant restant à réintégrer

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports

Montant net des plus-values réalisées à l'origine

Montant antérieurement réintégré

Montant rapporté au résultat de l'exercice

Montant restant à réintégrer

TOTAL

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CAP EXPERTISE

Page 39

Désignation de l'entreprise : ACF MECANIQUE Néant ☒

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a ~~rectifié~~ du CGI) ☐

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a ~~rectifié~~ du CGI) ☐

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU							
Origine		Moins-values à 12,8 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %		Solde des moins-values à 12,8 %	
(1)		(2)		(3)		(4)	
Moins-values nettes		N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*						
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F+G-H
		À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Moins-values nettes		N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

formulaire obligatoire
(article 51A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>ACF MECANIQUE</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

(16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2026

Désignation de l'entreprise: ACF MECANIQUE		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01012025 et clos le: 31122025		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *		YP	6,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	270 704	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
TOTAL 1	OX	270 704	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	1 205	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	11 677	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF		
Variation positive des stocks	OD	1 582	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	14 464	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	70 659	
Variation négative des stocks	OQ	1 743	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	59 534	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	328	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	132 264	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	152 904	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	152 904	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	270 704	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 5	GZ
Date de cessation	HR	/ / / / /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122025

N° SIRET

3 5 1 2 2 3 6 4 9 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ACF MECANIQUE

ADRESSE (voie)

36 rue du Précieux Sang

CODE POSTAL

76400

VILLE

FECAMP

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0
Total des lignes P1 + P2	P5		Total des lignes P3 + P4	P6	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom de famille	Prénom(s)	
Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions	
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

Titre (2)	Nom de famille	Prénom(s)	
Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions	
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122025

N° SIRET

3 5 1 2 2 3 6 4 9 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ACF MECANIQUE

ADRESSE (voie)

36 rue du Précieux Sang

CODE POSTAL

76400

VILLE

FECAMP

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2026

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2026	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service			
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		☒	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social	
ACF MECANIQUE 36 rue du Précieux Sang 76400 FECAMP			
SIRET	3 5 1 2 2 3 6 4 9 0 0 1 0	Mét : administratif@acfmecanique.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	
Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	
PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Autres dispositifs	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
		Société d'investissement immobilier cotée	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) : Base d'imposition CA Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport (CTM) : Base d'imposition Taux d'imposition			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé sage			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
CAP EXPERTISE 5 boulevard du 11 Novembre 76140 LE PETIT-QUEVILLY		Tél: 02.32.12.48.78	
ECF ☐ Prestataire :		Identité du déclarant	
		Date 27042026 Lieu : FECAMP	
		Qualité et nom du signataire résident Joël LEMOINE	
		Signature :	

[illegible]



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2026)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2025 ou exercice

Désignation de l'entreprise ACF MECANIQUE

du

Adresse 36 rue du Précieux Sang 76400 FECAMP

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		104
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		85
Total		189

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2025... (total col.9 + total col.10) 10	189	- de l'exercice 2025... 10	857
- de l'exercice précédent 10	127 152	- de l'exercice précédent 10	349
Nom et qualité du signataire Joël LEMOINE Président		À FECAMP, le 27/04/2026 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

AGE Experts-comptables janvier 2026

2026	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À soumettre par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imposé sur le déficit de l'exercice 7a imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

